

LA CARTE VITALE

Ou carte d'assurance maladie

A quoi ressemble-t-elle ?

C'est une carte à puce de couleur verte et de la taille d'une carte bancaire.



- 1 la puce
- 2 la date de mise en circulation de la carte
- 3 nom et prénom de l'assuré titulaire de la carte
- 4 le numéro de sécurité sociale (ou numéro d'immatriculation)
- 5 la photo de l'assuré

Elle est délivrée **gratuitement** (0 €) par la Caisse d'Assurance Maladie et adressée par la Poste au domicile de l'assuré.

A quoi sert-elle ?

Elle **simplifie les remboursements** des frais pour les actes médicaux



Elle permet aussi d'**éviter de faire l'avance de frais** (comme à la pharmacie par exemple)

MAIS ce n'est pas une carte de paiement.



La carte vitale **permet au professionnel de santé d'avoir accès à mes informations administratives.**

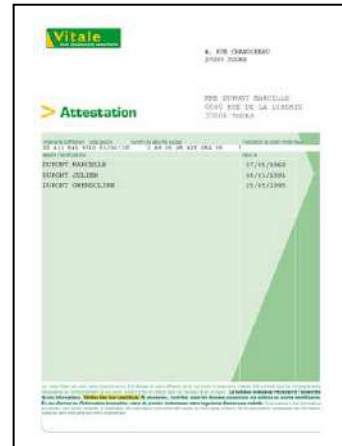
Pour qui ?

La carte Vitale est **personnelle** : il y a **notre nom** et notre **n° de sécurité social**

Elle est adressée à **un assuré** à ses **16 ans**. Avant, l'enfant est sur la carte d'un des parents.

Quelles informations contient-elle ?

Les informations sont **sécurisées** dans la puce.
On trouve les mêmes données **sur l'attestation papier** qui est fournie en même temps que la carte.



- votre identité
- l'identité de vos ayants-droits (enfants...)
- l'adresse de votre CAM (caisse d'Assurance maladie);
- votre numéro d'immatriculation ;
- votre régime d'assuré et vos droits...



Aucune donnée médicale n'y ait inscrite pour l'instant.

Cependant, la Carte Vitale 2 a été conçue pour pouvoir y intégrer de nouvelles données (groupe sanguin, nom du médecin traitant, etc ...) et de nouveaux services (accès au dossier médical personnel, etc ...).

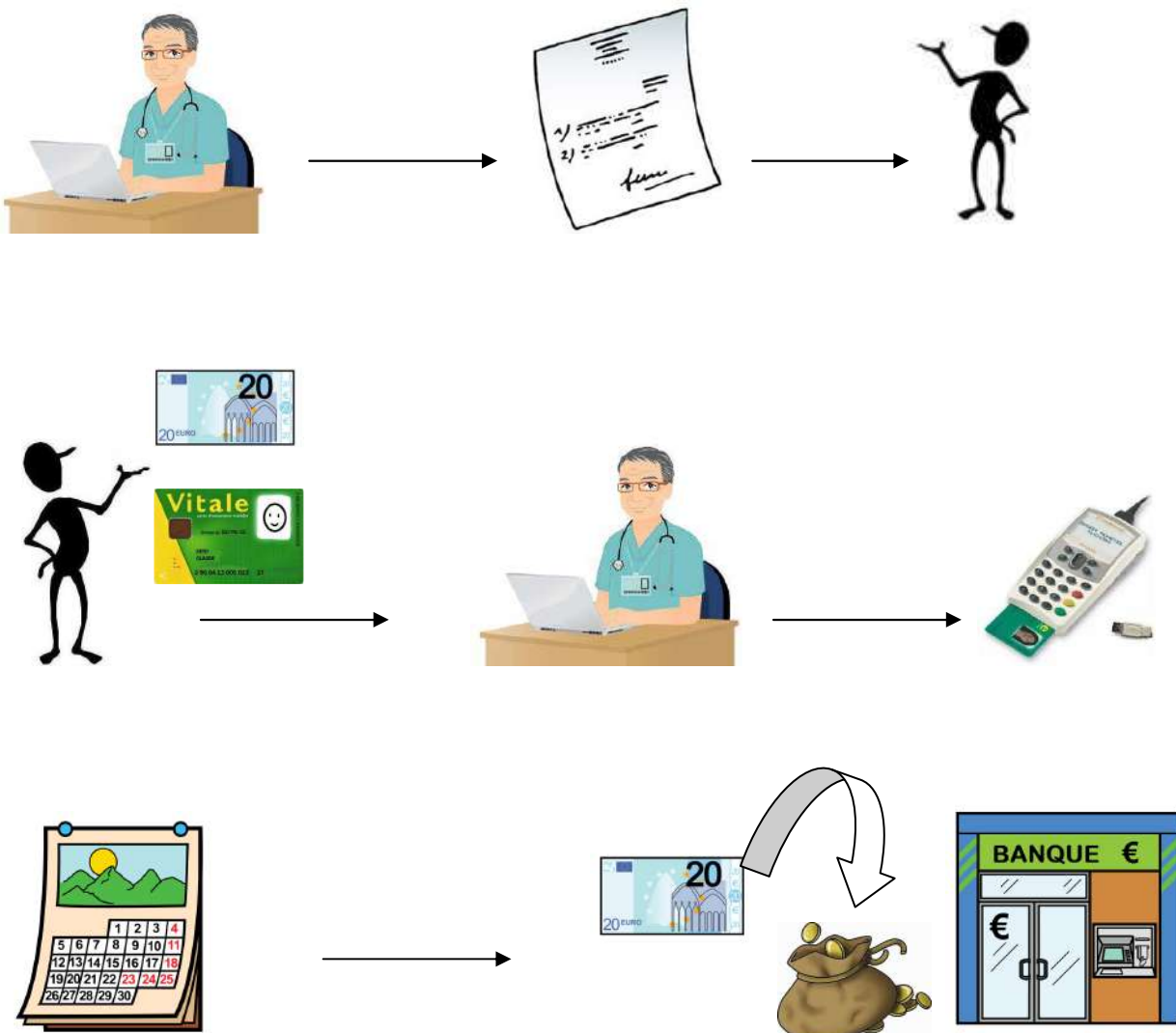
Comment l'utiliser ?

La carte doit être présentée à chaque visite ou consultation chez un professionnel de santé (médecin, pharmacien, hôpital ou centre de santé).



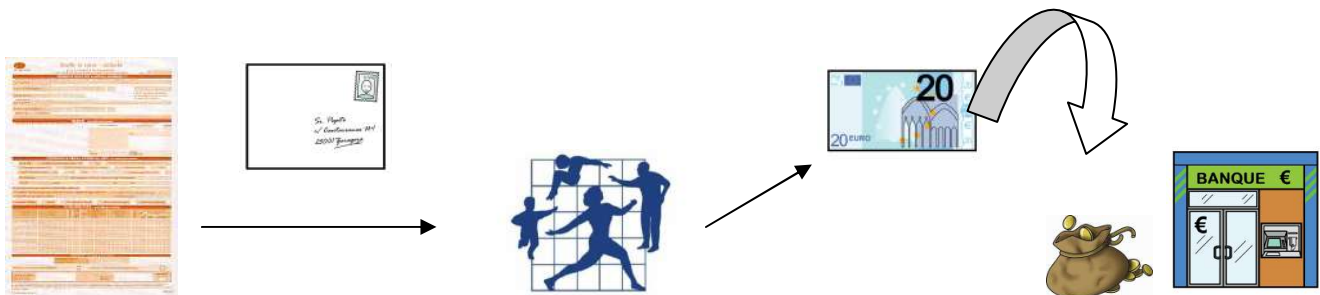
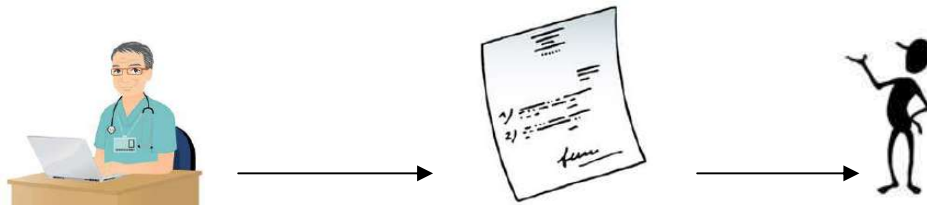
Comment ça marche ?

- Mon médecin est équipé pour utiliser ma carte vitale :





Si le professionnel de santé n'est pas équipé pour utiliser la carte vitale



Dans ce cas, il établit une feuille de soins « papier » que j'enverrai directement à la CAM, après avoir complété les rubriques habituelles.

LA MISE A JOUR DE MA CARTE VITALE

1 fois par an ou après un changement de notre situation (mariage, naissance, déménagement ...) on fait une mise à jour de la carte vitale





Comment mettre à jour ma carte VITALE ?



je mets la carte dans une borne verte et je suis les instructions

En cas de perte ou vol ?

La perte ou le vol de la carte doit être signalé à sa Caisse d'Assurance Maladie. 

Après avoir procédé à une déclaration de perte ou de vol , le bénéficiaire commande une nouvelle carte Vitale.

Si vous trouvez une carte Vitale

La carte doit être remise à l'accueil de votre caisse ou glissée dans la boîte aux lettres de la Caisse d'Assurance Maladie la plus proche ou encore dans une boîte aux lettres de la Poste.



ou



En cas de dysfonctionnement de la carte Vitale

Le dysfonctionnement de la carte doit être signalé à la Caisse d'Assurance Maladie, qui procède à son remplacement, mais l'ancienne carte doit lui être restituée.



Ma carte VITALE : 4 réflexes

1. Je mets à jour ma carte VITALE une fois par an.
2. Toujours dans la poche pour la présenter à mon professionnel de santé !
3. Je prends ma carte VITALE avant de téléphoner au 3646
4. Carte signalée perdue ou volée : je ne l'utilise pas si je la retrouve, sinon c'est frauder !